

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 5 AOÛT 2019 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 325-2019 portant sur les bâtiments de forme ou d'apparence semi-circulaire ainsi que les abris de toile sur le territoire et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015 et 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016, 291-2016, 297-2017, 298-2017, 300-2017, 302-2017, 303-2017, 309-2018, 311-2018, 313-2018, 315-2018 et 316-2018)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
M. Germain Lefebvre, conseiller
M. Daniel Blais, conseiller
M. Antoine Couture, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
M. Marc-Antoine Tremblay, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

Est absent :

M. Martin Boisvert

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 325-2019 : ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions relatives aux bâtiments de forme ou d'apparence semi-circulaire et les abris de toile sur le territoire de la municipalité.

La séance de consultation publique est close à 20 h 10.

Adopté ce 3 septembre 2019.

Réal Turgeon,
Maire

Marc-Antoine Tremblay,
Directeur général adjoint
et secrétaire-trésorier adjoint
